Image not found or type unknown

recours d un creancier contre la decision de recevabilite

Par **nadehipswich**, le **25/01/2010** à **11:26**

j ai fait un dossier de surendettement en novembre 2009 qui a ete declare recevable le 22/12/2009 mais un de mes creancier edel banque refuse le dossier parce que il m avait fait un rachat de credit en 2004 et j avais signer un paier comme quoi je m engager a ne plus faire de credit mais les aleas de la vie a fait que je nai pas pu faire autrement que de recommencer dans de prendre ces foutus credits comment va se passer mon dossier et est ce que ma demande de surendettement est compromise vais je etre oblige de vendre ma maison si vous pouviez m eclaire je me pose beaucoup de question je vous remercie de vous penchez sur ma demande

Par **001**, le **02/02/2010** à **20:19**

bonjour,
malheureusement, vous allez certainement etre considéré de mauvaise foi (mauvaise foi sur la base du contrat).
des lors en cas d'irrecevabilité, il conviendra eventuellement de saisir le juge d'instance d'une demande de délai de grace (2 ans max) et ensuite apres avoir essayé de rembourser avec vos créanciers redéposer un dossier a la BDF

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés